# departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

**SEANCE DU 14 janvier 2002** 

Votants: 42

Convocation du Conseil Municipal :

Décision modificative - budget principal et budgets annexes

le 3 janvier 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 16 janvier 2002

[Annexe]

Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

#### Présents:

#### Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

#### Conseillers:

M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

## Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.

M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Michelle LE FRIANT.

#### Excusés:

#### Conseillers:

Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

DELIBERATION D20020002

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 14 janvier 2002**

# **Direction des Finances**

Décision modificative - budget principal et budgets annexes

Monsieur le Maire expose :

Mesdames, Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de l'exécution du Budget 2001, je vous soumets une Décision Modificative en vue de procéder à des ajustements budgétaires concernant le Budget Principal et les Budgets Annexes.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter, dans les mêmes conditions de vote que le Budget Primitif 2001 :
  - \* la Décision Modificative telle que présentée.

### LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 32
Contre: 0
Abstention: 10
Non participé: 0
Excusé: 3

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

Ordre du jour